

L'an mil neuf cent quatre-vingt-huit, le JEUDI 24 MARS, à 17 H 06, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en DEUXIEME SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, Maire de la Commune de Saint-Denis, Officier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Camille BOURHIS - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Gérard LEFEVRE - Mmes Florelle LAMANDE - Gabrielle FONTAINE - MM. Gilbert MANES - Daniel BOX - René Paul VICTORIA - Maxime RIVIERE - Jean Denis MAHE - Mme André PAYET - MM. Paul PAYET - Ibrahim Daoud DINDAR - Raoul HOARAU - Jean Marie DE LA HOGUE - Nicolas MOUTOUSSAMY - Fred TANDRYA - Rose Mai TURENNE - Abdoul Hack AFFEJEE - Jean HIN TUNG - Serge CAZANOVE - François FERRERE - Serge PERSONNE - Mmes Paule BRUNIQUET - Eliane OLLIVIER - MM. Axel KICHENIN - Alexandre DE BALBINE - André LICHARDY - Gilbert ANNETTE - Mickaël NATIVEL - Jules RAUX - Gilbert GERARD - Guy Max ZITTE

Etaient représentés :

M. Maurice CHANE KUNE par M. Axel KICHENIN
M. Jean Marc NATIVEL par M. Serge CAZANOVE
M. Michel VITRY par M. Marc GERARD
M. Issop PATEL par M. Camille BOURHIS

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1984 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Marc GERARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

et que le nombre de Conseillers présents a été de 37/55 en exercice.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :



LE MAIRE
Auguste LEGROS